

**MAIRIE DE  
GODENVILLERS**

DEPARTEMENT DE L'OISE  
Arrondissement de CLERMONT  
60420 GODENVILLERS  
Tél 03 44 51 00 55

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

République Française

**SÉANCE DU 22 AVRIL 2026**

**Nombre de Conseillers :**

- en exercice : 11

- présents : 10

- votants : 11

L'an deux mille vingt-six

le vingt-deux avril à 19 heures 05

le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni

en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M Alain FOURNIER, Maire.

**Date de la convocation : 07 avril 2026**

**Présents :** Mesdames et Messieurs, Alain FOURNIER, Thomas BOUVIER, Marie-Claude BOTELLA, Sylvie MURATYAN, Christophe LUZURIER, Christelle DESCAMPS, Christèle WEHRMEISTER, Mélinda CICHOSZ, Chrislain PETIT, Sabine BROCHOT.

Soit au total 10 conseillers, formant la majorité des membres en exercice.

**Pouvoirs :** M. Sylvain RAMIREZ a donné procuration à Mme Marie-Claude BOTELLA

**Absents :**

**Secrétaire de séance :** M. Thomas BOUVIER

Mme Sabine BROCHOT souhaiterait que le secrétaire change à chaque séance. L'ensemble des conseillers n'y sont pas favorables.

**OBJET : Projet éolien sur la commune de Le Ployron : Avis du Conseil Municipal - N° 26-2026**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un projet de parc éolien sur le territoire de la commune de Le Ployron dont l'enquête publique se déroule du 15 avril au 15 juillet 2026. (4 aérogénérateurs d'une hauteur de 165 m bout de pôle et 1 poste de livraison)

Deux permanences seront assurées en Mairie de Le Ployron de 16h à 18h les 29 avril et 15 juillet, ainsi qu'une réunion publique d'ouverture le 29 avril de 18h30 à 20h30, et une réunion publique de clôture le 03 juillet de 18h30 à 20h30 toujours en mairie de Le Ployron.

Il ajoute qu'il appartient au Conseil Municipal de donner son avis sur le projet.

Après discussion, le Conseil Municipal donne à la majorité (pour : 1 – contre : 9 – abstention : 1), un avis défavorable au projet du Parc éolien sur la commune de Le Ployron.

Fait et délibéré en ces jours, mois et an sus dits.  
Pour copie conforme.

Le Maire : Alain FOURNIER

